Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260327-2026_03_12-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE KERLOUAN

D N°12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-sept mars à dix-sept heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Gérard MITCHOVITCH, maire

Etaient présents : tous les conseillers en exercice

Madame Anne BERTIN a été élu secrétaire de séance.

Date de Convocation	Date d'Affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
23.03.2026	31.03.2026	19	18	19

ELECTION DU REPRESENTANT « ELU » au COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Monsieur Le Maire rappelle que chaque collectivité adhérente au Comité National d'Action Sociale est représentée par un délégué élu et un délégué agent.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la nomination au scrutin public (accepté à l'unanimité).

Est ainsi élu : Gérard LOAËC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte l'ensemble des dispositions décrites ci-dessus.

La nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire.

Le Maire
Gérard MITCHOVITCH

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260327-2026_03_12-DE